



Informations
riverains

**TRAVAUX
D'EXTENSION
DU RÉSEAU DE CHAUFFAGE**
Rues Dallery, de Mai
& des Minimés

du 28 octobre au 14 février 2024



Madame, Monsieur,

Les travaux d'extension du réseau de chauffage urbain de la ville d'Amiens continuent dans votre quartier. Consciente des perturbations que ceux-ci vont engendrer au quotidien, Amiens Energies, entreprise Délégataire en charge du déploiement du réseau de chauffage, met tout en œuvre pour réduire au maximum leur impact.

Pour faciliter la circulation, vous trouverez sur ces cartes, les zones concernées et les itinéraires de circulation que vous pourrez emprunter durant cette période. Veuillez noter que les dates des travaux indiquées ci-contre sont prévisionnelles et peuvent évoluer selon les contraintes rencontrées.

Amiens Energies et ses équipes assurent les accès piétons sur toutes les zones de travaux. Ils vous garantissent les accès aux services d'urgences, aux commerces, administrations, institutions, écoles... Sachez néanmoins qu'il est interdit de se garer le long des emprises de chantier.

Retrouvez toute l'actualité des travaux sur le site : <https://rezomee.fr/amiens-energies/>

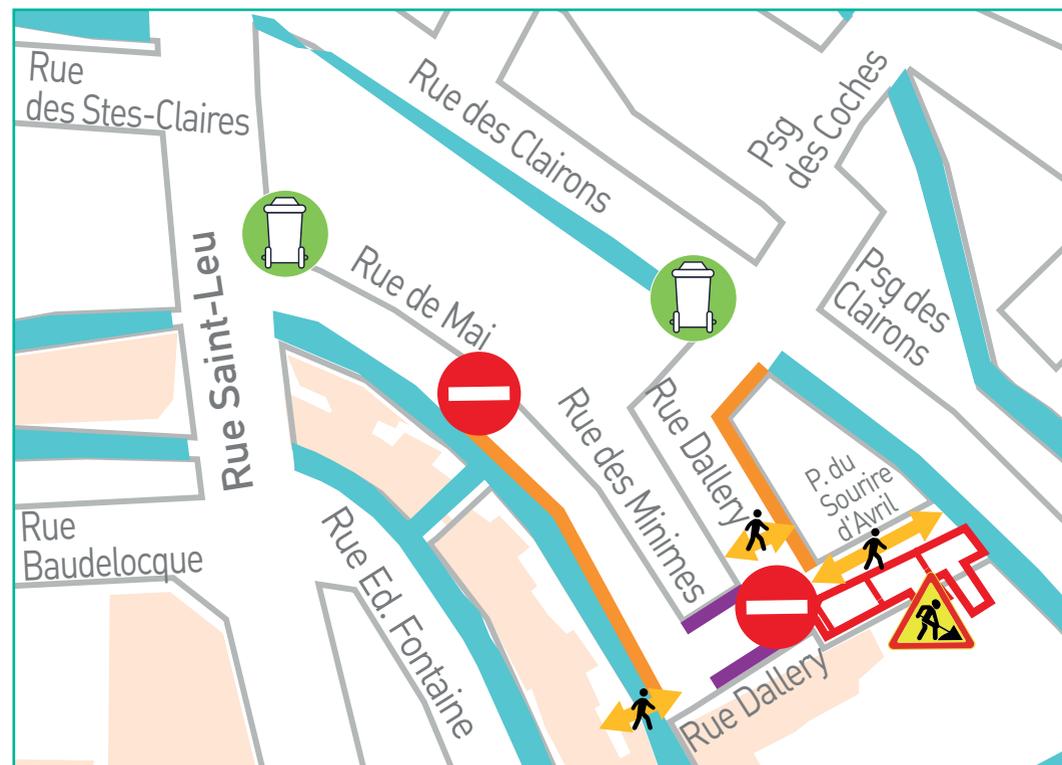
L'équipe d'Amiens Energies vous remercie de votre compréhension et vous prie de l'excuser pour cette période de gêne occasionnée.

- | | | | |
|---|--|---|---------------------|
|  | Zone d'emprise de travaux |  | Sens de circulation |
|  | Route barrée |  | Circulation piéton |
|  | Stationnement supprimé |  | Zone de stockage |
|  | Point de regroupement des ordures ménagères* | | |

*Les riverains sont invités à ramener leurs propres bacs les jours de collecte habituels et venir les reprendre

PHASE 1

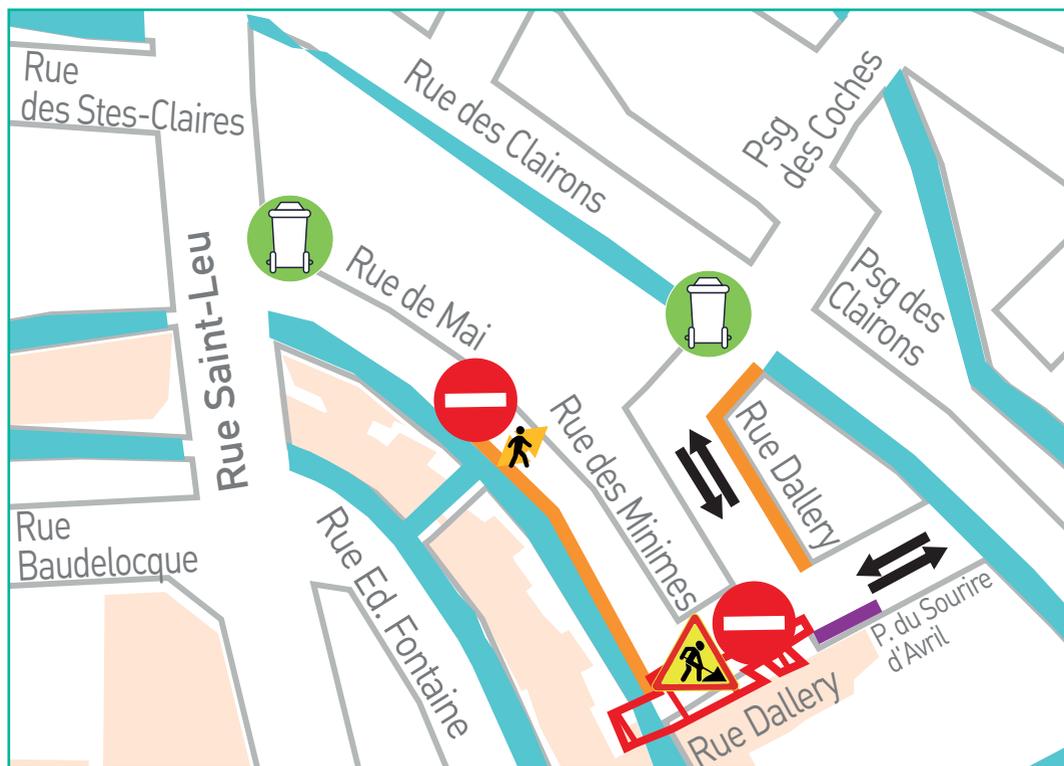
du 28 octobre au 22 novembre



- Rue des Minimes et passage du Sourire d'Avril barrés
- Suppression du stationnement rues des Minimes et Dallery
- Mise en impasse de la rue Dallery

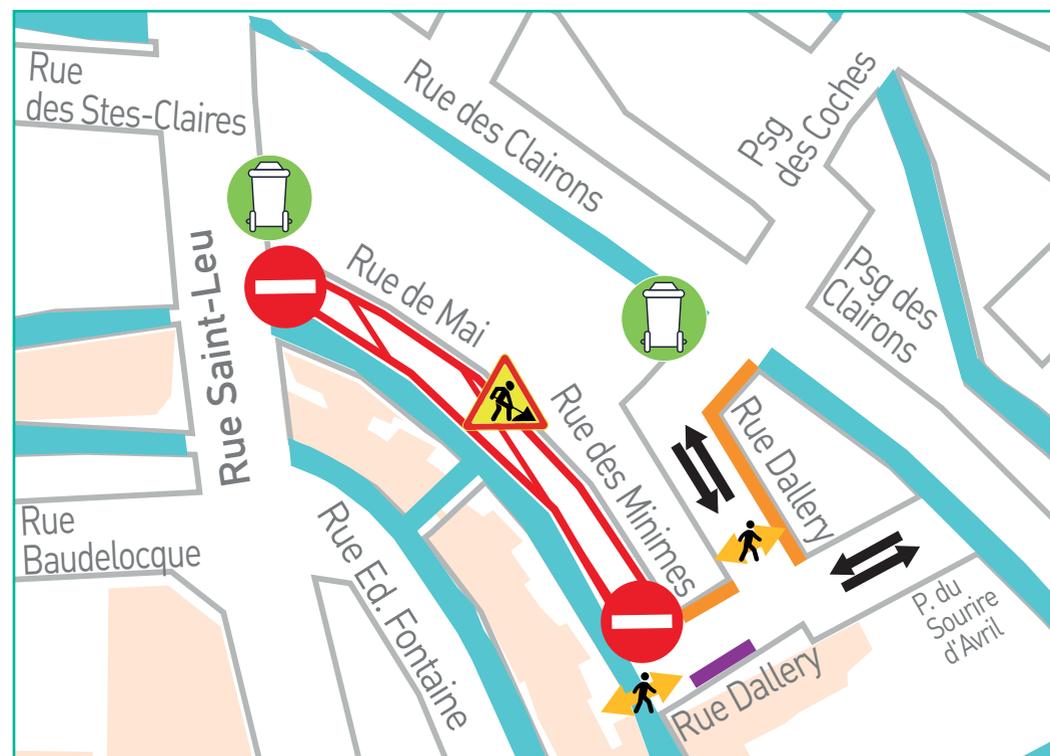
NOUS VOUS INVITONS À RESPECTER LES POINTS DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

PHASE 2 du 18 novembre au 19 décembre



- Rues des Minimes et Dallery barrées
- Suppression du stationnement rues des Minimes et Dallery
- Mise en impasse de la rue Dallery

PHASE 3 du 6 janvier au 14 février



- Rues de Mai et des Minimes barrées
- Suppression du stationnement rue Dallery
- Mise en impasse de la rue Dallery



Le réseau de chauffage urbain Amiens Energies en quelques mots

ENGIE Solutions, la Ville d'Amiens et la Banque des Territoires se sont associés pour créer Amiens Energies, délégataire de service public qui assure depuis 2017 la gestion et l'extension du réseau de chauffage et premier partenariat public privé de type Semop à voir le jour dans le domaine de l'énergie,

Ce dernier repose sur un mix énergétique diversifié d'énergies locales, fatales et renouvelables. Il bénéficie en priorité de l'énergie récupérée dans les eaux usées de la station d'épuration urbaine d'Ambonne. Deux chaudières biomasse complètent le mix EnR&R. Elles sont alimentées par du bois sourcé localement, favorisant le dynamisme de la filière.

Amiens Energies a choisi en 2022 d'étendre le réseau de chauffage et d'augmenter le taux d'énergies renouvelables de 60 % à 72 % à travers la mise en place d'une nouvelle chaufferie biomasse et de la valorisation de l'énergie présente dans les eaux usées de la station d'épuration de l'espace industriel nord. À terme, un total de 26 800 équivalents logements amiénois bénéficiera de cette chaleur majoritairement locale et renouvelable, et dont le prix sera compétitif.

Par ailleurs, le premier réseau de froid des Hauts-de-France sera déployé sur la nouvelle ZAC Gare la Vallée pour répondre aux besoins de rafraîchissement et de climatisation. Il alimentera sept bâtiments tertiaires à partir d'une source géothermique.

contact et infos

06 82 49 69 19

contact@amiens-energies.com

Retrouvez toute l'actualité des travaux sur le site internet ou le Facebook Amiens Energies :

<https://rezomee.fr/amiens-energies/> 

